

Programme fédéral d'allègement budgétaire : un coup dur pour l'environnement

104 millions de moins jusqu'en 2006 ; 20 postes supprimés. L'Office fédéral de l'environnement, paie un très lourd tribut à l'allègement des charges de la Confédération : 14,7% de son budget. C'est beaucoup plus que le reste de l'administration. Le domaine des forêts, la protection de la nature et du paysage, ainsi que l'application de la législation environnementale sont gravement touchés.

Quelle mouche a donc piqué les députés ? Le Conseil fédéral leur proposait un train d'économies. Les députés en ont fait beaucoup plus. Sur le dos de l'OFEFP. Les dégâts seront importants. Après les multiples attaques contre le droit de recours des organisations, il faut croire que la guerre est ouverte entre certains parlementaires et l'environnement. On entend des réactions épidermiques, infondées ou qui révèlent une grande méconnaissance du domaine de l'environnement.

Manque d'information ? Incompréhension ? Intérêts économiques ? Une chose est certaine, il est temps de nous mettre au travail et de convaincre, car les dossiers qui arrivent maintenant sont particulièrement importants. Les enjeux ? La pollution de l'air, le réchauffement climatique, la taxe sur le CO2. Les objectifs fixés par la loi de 2000 n'ont pas été atteints. La taxe devra être introduite. Le Parlement s'y attellera dans le courant de l'été 2004.

Les attaques actuelles sont probablement le signe avant-coureur d'un débat qui s'annonce très dur.

Gisèle Ory